



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

PROFIL

Le magazine de votre coopérative funéraire

ENTREVUE

Michel Chartrand

*Syndicaliste,
humaniste
et coopérateur*

LES RITUELS FUNÉRAIRES

Pour redonner un sens à la perte

RESSOURCES

Les Rêves envolés



Notre couverture

Michel Chartrand
Photo : François Lafrance

Entrevue 3

Michel Chartrand

Syndicaliste, humaniste et coopérateur

On connaît peu l'engagement en coopération de Michel Chartrand. Il en fut pourtant l'un des plus ardents promoteurs.

Rituels 6

Les rituels funéraires

pour redonner du sens à la perte

Les rituels funéraires ont un rôle bien précis à jouer dans le déroulement d'un deuil.

Coopération 9

Ça bouge dans nos coopératives funéraires.

Ressources 13

Les rêves envolés

Perdre un enfant lors d'une grossesse peut entraîner un deuil peu reconnu. Le groupe de soutien Les rêves envolés offre aux parents endeuillés une ressource qui les comprend et les accueille.

Mot du président



Prenez le contrôle de vos affaires

Le mouvement coopératif soulignera du 17 au 23 octobre prochain la Semaine de la coopération au Québec. Sous le thème « Prenez le contrôle de vos affaires », cette semaine thématique vise à promouvoir le mouvement coopératif et à faire valoir son apport dans les communautés.

Comme à chaque année, le thème choisi par le Conseil de la coopération du Québec « Prenez le contrôle de vos affaires » évoque de belle façon notre mission. Dans le mouvement coopératif, prendre le contrôle, c'est devenir autonome, responsable, partie prenante de son développement. Dans les entreprises traditionnelles, la prise de

contrôle s'effectue par une poignée de dirigeants au profit d'une minorité de personnes. Au sein de notre mouvement, cette prise de contrôle est avant tout collective. Le pouvoir est partagé démocratiquement entre les membres. Chaque collectivité est invitée à prendre le contrôle d'une partie de ses besoins au profit de son développement local.

La deuxième partie du slogan « de vos affaires » réfère à nos besoins, notre économie, notre alimentation, notre travail, notre épargne, notre production, nos services funéraires.

« Prenez le contrôle de vos affaires » est tout indiqué pour résumer la mission des coopératives funéraires. Collectivement et solidairement propriétaires, les membres s'assurent de conserver le contrôle d'un aspect fondamental de leur économie et de leur culture, les services funéraires.

Sans la contribution des coopératives funéraires, de nombreuses entreprises funéraires auraient été acquises par des multinationales américaines au cours des dernières années, laissant ainsi le contrôle échapper à des collectivités locales. D'autres seraient venus prendre le contrôle de nos affaires.

Appuyer une coopérative funéraire – et devenir membre! – c'est non seulement protéger notre économie, mais c'est aussi avoir son mot à dire sur les services funéraires dans notre région. C'est s'assurer que les profits restent dans la région et profitent à la communauté, c'est freiner la hausse des coûts dans ce domaine, c'est s'assurer d'avoir des services de qualité avec une approche humaine. C'est favoriser une entreprise collective qui toujours placera la personne avant tout.

Appuyer sa coopérative funéraire, c'est affirmer comme plus de 130 000 membres au Québec « Je prends le contrôle de mes affaires ».

Bonne semaine de la coopération.

Gilles Marseille, président

On connaît le parcours syndical de Michel Chartrand. Militant des droits des travailleurs et des gagne-petit, il a été de toutes les grandes luttes sociales et syndicales de la deuxième moitié du 20^e siècle. Ce qu'on connaît moins, c'est son engagement en coopération. Avant et pendant ses années de syndicalisme, il a contribué à fonder des dizaines de coopératives tout en parcourant le Québec pour promouvoir les valeurs du mouvement. Mais affirmer qu'il ne jure que par les coopératives serait loin de la vérité! Comme pour toutes les causes qu'il a épousées, le coopératisme n'échappe pas à ses coups de gueule. Excessif, malicieux et colérique, Michel Chartrand est aussi affable, courtois, et toujours aussi charmeur, à 88 ans. Nous l'avons rencontré chez lui à sa maison de Richelieu.

Michel Chartrand

Syndicaliste, humaniste et coopérateur

Par France Denis

Photos : François Lafrance

« Nous sommes nés pour le bonheur, pour vivre en société et rendre service aux autres. Se connaître soi-même, c'est savoir que le bonheur vient de notre vie en société. »

Michel Chartrand

Vous avez fondé un grand nombre de coopératives dans tous les domaines. Parlez-nous un peu de la Coopérative La Bonne Coupe.

J'ai fondé cela en 1939 avec mon beau-frère Joachim Cornellier. On vendait des costumes sur mesure. C'est un des premiers emplois que j'ai eus. Nous avions fondé une coopérative de consommateurs où les acheteurs de vêtements payaient une part sociale. On allait acheter des vêtements et on en faisait fabriquer dans des usines de Montréal. Comme on avait de la difficulté à les faire confectionner, à un moment donné, on a acheté une manufacture de Sherbrooke pour les besoins de la coop. Mais là, c'était trop fort pour nos moyens. On a fait faillite. Mais c'était quand même une bonne idée. Le vêtement, c'est important!

C'est là que vous avez connu des figures de proue du mouvement coopératif au Québec?

Oui, j'ai côtoyé le père George-Henri Lévesque au moment de la fondation du Conseil supérieur de la coopération en 1939 (aujourd'hui le Conseil de la coopération du Québec). J'ai aussi côtoyé Alfred Rouleau qui venait acheter des habits à la coopérative et que j'avais connu dans les Jeunesses indépendantes catholiques. Par la suite, il est devenu président du mouvement Desjardins.

C'est avec Alfred Rouleau que vous avez parcouru le Québec pour promouvoir la coopération avec le mouvement coopératif Maître chez nous. Qu'est-ce que vous racontiez aux gens lors de vos présentations?

Qu'il faut contrôler nos affaires, j'veux dire! Il faut contrôler notre argent, d'autant plus qu'on n'en a pas beaucoup. Fonder une coopérative, c'est savoir qu'on ne se fait pas avoir; me semble que ça fait partie du respect humain.

Quelques années plus tard, c'est dans l'alimentation que vous proposiez la formule coopérative. Au-delà de votre militantisme, vous n'avez jamais négligé le côté pratique des choses.

L'alimentation, c'est une grande partie de notre budget. C'est pour ça qu'au syndicat, on a travaillé à fonder la première coopérative d'alimentation à Montréal. Au début, c'était un tout petit magasin d'alimentation. Puis on a fondé d'autres coopératives d'alimentation un peu partout. Dans les années 80 notre fournisseur, la Fédération des magasins coop a fait faillite et les coopératives ont fermé. On avait une belle formule puis on ne l'a pas gardée.

Je peux pas croire qu'on a perdu au Québec le contrôle de notre alimentation : on a tout vendu nos

Fonder une coopérative, c'est savoir qu'on ne se fait pas avoir ; me semble que ça fait partie du respect humain.

commerces d'épicerie au Québec. Et quand on va dans les magasins, on n'a que des produits de l'Ontario. L'alimentation c'est important!!! Comme si on ne mangeait pas! On a abandonné notre alimentation à des grosses compagnies venues d'ailleurs. Tout ça pour faire une piastre! Et ça n'a pas énervé personne au Québec!

Les Canadiens français ne sont pas persévérants en affaires. Ils vendent quand ils ont leur prix. Puis après, on laisse les autres décider de ce qu'on va manger puis porter.

Quand vous avez fondé le Cooprix, vous ne vous êtes pas contenté de redonner aux membres le contrôle de leur alimentation. En plus, vous avez fait pression pour que les cueilleurs de raisins de Californie aient de meilleures conditions de travail. C'était important pour vous d'aller jusque-là dans la mission de la coopérative?

C'est ça qu'on peut faire dans une coopérative. On se met ensemble puis on fait des pressions. Les cueilleurs de raisins de la Californie se faisaient exploiter et n'arrivaient pas à se syndiquer. Nous autres, comme acheteur, on a décidé de soutenir les cueilleurs et on a menacé de boycotter le producteur si les choses ne changeaient pas. Devant la pression, les autres marchés d'alimentation du Québec ont suivi et le producteur a fini par céder.

Quel lien faites-vous entre votre idéal de justice sociale et la création de coopératives?

Pour moi, c'est la seule façon de transiger humaine-ment. Pour ne pas exploiter l'autre.

Quelles sont les valeurs qui vous attirent là-dedans?

Ce sont les valeurs fondamentales, la fraternité, l'entraide puis l'humanité. C'est ça les valeurs dans les coopératives, je veux dire! La coopérative c'est la façon normale de transiger entre des gens qui ne veulent pas s'exploiter. On se rend des services, on brasse des affaires.

C'est une façon de se donner du pouvoir?

La première ambition, ce n'est pas de se donner du pouvoir. La première ambition, c'est de ne pas se faire avoir. On garde le pouvoir au lieu de le donner aux autres.

Quand on regarde le secteur funéraire, il y a quelques années, les multinationales américaines venaient acheter les entreprises d'ici. Qu'est-ce que ça vous fait de voir cela?

Ils ont tout acheté la province de Québec parce qu'on les a laissés faire! L'argent n'a pas de nationalité! Ce que ça me fait? Ça me révolte! Mais ça ne m'étonne pas. On n'est pas persévérant. On laisse les autres s'occuper de nous et dans ce domaine, croyez-moi ils s'en occupent!

Oui, puis il y en a de la pression là-dedans. On dit aux gens « C'est le dernier habit que vous allez acheter à votre mari, c'est la dernière chose que vous allez faire pour lui ». Moi je suis allé voir les gens de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud à Longueuil puis je me suis assuré que ça serait eux qui s'occuperaient de moi. Je vais l'écrire quelle sorte de funérailles je veux. Là je vais retourner les voir et on va regarder tout ça. On ne viendra pas décider à ma place. Faut respecter le monde!

Votre femme Simonne est décédée d'un cancer en 1993, après 50 ans de mariage. Comment avez-vous vécu sa mort?

J'ai vécu cela tranquillement. Je l'ai accompagnée doucement. Quand on lui a dit à l'hôpital qu'elle en avait pour quelques

La coopérative c'est la façon normale de transiger entre des gens qui ne veulent pas s'exploiter. On se rend des services, on brasse des affaires.

semaines, elle m'a demandé de ne pas en parler. C'est elle qui l'a annoncé aux enfants. Moi je ne travaillais plus dans ce temps-là, je restais à la maison, à côté d'elle. Ça faisait déjà un bout de temps que je restais à la maison parce qu'elle n'était pas très bien. Comme je suis un chrétien, je suis un fataliste, alors je me doutais que ça allait arriver.

Comme chrétien justement, comment voyez-vous la mort?

Ce qui va arriver de l'autre côté, je ne le sais pas. Je ne me pose pas de questions. Ça ne me pose pas de problème la mort. Demain matin, je pourrais mourir. Rendu à mon âge, c'est fini. J'ai eu un accident cérébro-vasculaire en 2001 et ça m'a laissé des séquelles au cerveau. Je pourrais mourir du cœur ou du cerveau. À choisir, j'aimerais mieux mourir du cœur. Je n'accepte presque plus d'activités parce qu'à mon âge c'est fini. Je suis prêt à partir. Je passe beaucoup de temps seul sans ouvrir la télé ni la radio. J'aime la solitude.

Ce sont vos années de frère trappiste qui vous ont préparé à cette solitude?

Ce serait plutôt mes années d'activités qui font que j'ai envie de me reposer.

On dit qu'il n'y a pas de plus grande douleur que de perdre un enfant. Vous avez perdu votre fille Marie-Andrée en 1971 alors qu'elle était âgée de 26 ans.

Comment avez-vous vécu cette épreuve?

Heureusement que mon fils était là. Mon fils Alain l'avait appris alors qu'il travaillait à Chambly. Il est arrivé ici et m'a dit « J'ai une mauvaise nouvelle à t'annoncer. Marie est morte. Son mari l'a tirée » (un coup de feu accidentel tiré par

son compagnon l'a atteinte à la tête). Après cela, on a fait les funérailles, j'ai fait son éloge funèbre. Elle était prête à aller au ciel. Elle cultivait ses légumes à la campagne et elle était heureuse. Moi, j'ai toujours pensé que les gens mouraient quand leur vie était faite.

Vous n'avez pas été révolté?

Ça m'a fait de la peine. Sa mère a eu beaucoup de peine aussi. Mais je me disais qu'elle était prête à partir pour le paradis. Elle avait accompli son destin.

Les jeunes vous aiment beaucoup. Quand vous donnez des conférences, les jeunes adultes s'agglutinent autour de vous comme pour une vedette rock. Pourquoi pensez-vous qu'ils vous admirent à ce point?

Probablement que je dis des affaires qu'ils trouvent correctes, mais moi je ne les ai jamais courtisés. Les jeunes m'entendent gueuler et c'est ça qu'ils aiment. Peut-être que c'est le ton qu'ils aiment.

J'ai eu deux garçons et cinq filles et je ne leur ai jamais dit quoi faire. Quand ils discutaient politique ou affaires sociales à la maison, je leur disais « Vous allez aller discuter cela dehors. Votre mère puis moi, on a fait nos affaires. C'est pas la place dans la maison pour discuter de ça. On sait tout ça nous autres. Allez discuter de ça entre vous autres. »

Mon fils Alain a formé la première coopérative de cinéma à Montréal. C'est une coopérative de travail, de cinéastes. Il ne m'en a pas parlé, il a fait tout ça lui-même.

Vous êtes 13^e d'une famille de 14 et vous avez eu 7 enfants. C'est important pour vous la famille?

Pour moi la famille c'est l'embryon de la société. Si on n'aime pas sa famille on ne peut pas aimer la société et si on n'aime pas la société, on ne peut pas aimer sa famille.

Vous avez déjà dit « Pour rendre les gens libres, indépendants et conscients, il n'y a pas de solution autre que collective ». Vous le croyez encore?

Je n'invente rien. On est né collectivement. D'un père et d'une mère dans une société donnée. C'est quoi ça cet individualisme qu'on nous présente partout comme modèle, autant au gouvernement que dans les entreprises? La collectivité, c'est la nature humaine. C'est élémentaire me semble! On doit tous avoir accès aux mêmes privilèges. Mon raisonnement c'est que s'il n'y en a pas pour tout le monde, il n'y en a pas pour moi. Si les autres n'ont pas droit au même privilège que moi, je n'en veux pas.



Le parcours coopératif de Michel Chartrand

« Selon lui, le système coopératif, géré par des individus selon le principe « un homme = un vote », peut devenir l'outil idéal pour redonner aux Canadiens français le pouvoir économique qu'ils n'ont plus. Toute sa vie, Michel Chartrand tentera d'instaurer le coopératisme, qui est à ses yeux la seule solution d'avenir pour empêcher les puissantes compagnies américaines d'exploiter les richesses naturelles, les femmes et les hommes de ce pays. »

Fernand Foisy

Michel Chartrand, *Les voies d'un homme de parole*

1939

Fonde une coopérative de vêtements avec celui qui deviendra son beau-frère. Il s'agit d'une coopérative de consommation puisque les acheteurs constituent les membres de la coopérative.

Collabore à la Fondation du Conseil supérieur de la coopération avec le père Georges-Henri Lévesque.

1940

Travaille à la première coopérative d'habitation de Montréal, la Cité-Jardin. Planifié au début des années 1940, comme une coopérative d'habitation destinée à la classe ouvrière, ce développement communautaire fut arrêté lors de la guerre.

1941

Se lie à Alfred Rouleau (qui deviendra président du Mouvement Desjardins) et voyage avec lui partout au Québec afin de parler de coopératisme et de tenter de fonder des coopératives de fabrique de vêtements.

Milite au sein du mouvement coopératif « Maître chez nous ».

Participe à l'organisation des cours sur la coopération avec la revue Action nation.

1946

Participe à la fondation de la Caisse populaire Desjardins de Montréal-Sud (Longueuil) en compagnie de 48 membres qui disposaient d'un capital de 590 \$.

1958

Est élu administrateur puis président de la caisse populaire Desjardins des Syndicats nationaux de Montréal. Ses prises de bec avec la Fédération régionale sont légendaires. Fait cocasse, en 1980, lors d'un conflit entre les employés et les dirigeants, les employés déclenchent la grève à la caisse alors que le président est nul autre que... Michel Chartrand!

1966

Est président-fondateur de l'Association coopérative d'habitation du Mont-Bruno. La coopérative est propriétaire de 216 terrains qui sont vendus à des gens qui veulent bâtir des maisons. Dès les premières constructions, il quitte la coopérative.

1969

Fonde l'Association coopérative des publications populaires avec l'appui des syndicats et du Mouvement Desjardins. Le premier projet de la Coopérative consiste à éditer un journal, le Québec-Presse. Ce journal « vise à offrir un soutien aux syndicats, coopératives, comités de citoyens et groupements contestataires afin de refléter et stimuler la pensée et l'action populaire et démocratique ».

1969

Collabore à la création d'une coopérative d'alimentation, le Cooprix et en devient le trésorier. En 1982, le plus important grossiste qui alimente les coopératives, la Fédération des magasins Coop, fait faillite. La Coopérative se tourne vers le secteur privé, notamment les magasins d'alimentation Métro-Richelieu. En 1986, le Cooprix de Longueuil est absorbé par le groupe Provigo et la Coopérative des consommateurs de Montréal disparaît définitivement.

Sources : Michel Chartrand, *Les voies d'un homme de parole*, Fernand Foisy, Lanctôt Éditeur
Michel Chartrand, *La colère du juste*, Fernand Foisy, Lanctôt Éditeur

Les rituels funéraires

Pour redonner un sens à la perte

Par **Christine Tremblay**

Photos : François Lafrance

On dit souvent que les rituels sont omniprésents dans nos vies. On parle du rituel du matin, du rituel du dodo pour les enfants, du rituel de fin de semaine. L'utilisation du mot rituel réfère à nos activités quotidiennes, à ce que nous faisons le matin en nous levant, le midi ou le soir au retour du travail... Ne répétons-nous pas les mêmes gestes qui, chacun à sa façon, marque le passage d'une étape de la journée vers une autre et permet, en quelque sorte, d'effectuer une certaine transition?

« À la différence des pratiques quotidiennes du passage du temps, le rituel comporte une part symbolique importante : d'une part, on l'investit en croyant au fait qu'il nous fera mieux être et, d'autre part, il renvoie à un ordre supérieur qui nous sécurise et renforce notre humanité : le groupe, les éléments naturels, les croyances en une puissance surnaturelle », explique Luce Des Aulniers, anthropologue et professeur au département des communications ainsi qu'au Centre d'études sur la mort de l'UQAM.

« De façon générale, les rites marquent des changements dans le temps », reprend Mme Des Aulniers. « Ils soulignent ce de quoi l'on se sépare, à quel état antérieur ou à quelle personne on apprend à renoncer. De plus, ils permettent de ressentir, à des degrés variables ce que le changement ou la perte suscite en nous. »

Les rites funéraires

Lorsqu'un proche décède, une lourde charge émotive plane habituellement au sein du groupe de personnes qui gravitaient autour de lui. C'est pourquoi la pratique des rites funéraires implique généralement le rassemblement de gens qui, dans un endroit et à un moment précis, pourront ensemble donner forme à cette émotivité. « Les gens endiguent leur désarroi et

leurs souffrances par les rituels comme certains endiguent leur violence par le sport », souligne Mme Des Aulniers. « Après la réception du caractère irrecevable de la mort, ils peuvent alors tenter de chercher un sens aux événements. En trouveront-ils un? Pas nécessairement. Néanmoins, le simple fait de chercher leur permet de ne pas se sentir totalement impuissants face aux événements et surtout, mine de rien, de recréer ensemble du "vouloir-vivre". »

De quoi sont composés les rituels funéraires?

Dans la religion catholique, l'ensemble des rites traditionnels comprend la visite au salon (exposition), la cérémonie funéraire, la procession (cortège quittant l'église et se rendant au cimetière), la réception après les funérailles, la disposition du corps et la cérémonie commémorative. « Évidemment, les pratiques varient beaucoup et aujourd'hui, les gens ne s'en tiennent pas toujours à toutes ces étapes », affirme Yves Perreault, prêtre au service de l'éducation de la foi au diocèse de Sherbrooke et titulaire d'une maîtrise en théologie. « Néanmoins, il est important de souligner que les rituels, funéraires ou non, suivent toujours une certaine progression. Ils comprennent un moment qui marque le début, soit l'exposition dans le cas des rites funèbres. Ensuite, nous retrouvons un certain déroulement, qui est représenté ici par la procession vers le cimetière et, en dernier lieu, une fin, qui doit souligner la disparition de la personne, soit la disposition du corps. »

Chaque religion et chaque culture possèdent des rites qui leur sont propres et qui visent à souligner la fin d'une vie. Au-delà des différences, les similarités sont nombreuses : le fait de se regrouper, la progression dans le temps, l'expression de sentiments, la présence de symboles et de gestes significatifs, les jalons qui marquent un passage d'un état à un autre.





« Les gens endiguent leur désarroi et leurs souffrances par les rituels comme certains endiguent leur violence par le sport »

Plusieurs auteurs et psychologues déplorent que le caractère tabou qui entoure la mort dans notre société amène certaines personnes à vouloir « bâcler » ces rituels afin d'en finir au plus vite avec ce moment, espérant passer plus rapidement à une autre étape.

Les formules rapides du type « sans exposition » sont aujourd'hui plus courantes. Si pour certains cette option est pleinement réfléchie, pour d'autres elle cache simplement un déni face à la mort. « Beaucoup de gens qui avaient décidé de ne pas exposer le défunt ont eu par la suite du mal à faire leur deuil, soutient Yves Perreault. Ils avaient alors l'impression que quelque chose n'était pas conclu dans leur relation avec la personne décédée. On pense que ce sera moins triste et dérangentant s'il n'y a que de courtes funérailles ou s'il n'y en a pas du tout. C'est pourtant le contraire qui se produit... Mais aujourd'hui, tout presse et tout se règle rapidement. Les rites funéraires ne font donc pas exception. »

Le « bon vieux temps »

Peut-être serons-nous alors tentés de nous référer avec nostalgie aux traditions funéraires d'autrefois, qui permettaient aux gens d'être reconnus dans leur peine par toute une communauté, et ce, pendant une année complète. Luce Des Aulniers nuance cette opinion. « Traditionnellement, l'endeuillé avait le droit, socialement, d'être triste pendant une longue période de temps. Par contre, pouvez-vous imaginez la personne qui entretenait des relations mitigées avec le proche disparu? Cette dernière devait elle aussi porter le deuil en s'habillant de noir pendant un an, ou se priver de certaines activités, alors que cette perte ne l'affectait pas nécessairement de la même façon que les autres. La construction du deuil s'avérait donc très lourde. Elle présumait que toutes les relations affectives étaient les mêmes. »

L'importance des rituels dans le processus de deuil

Pour Luce Des Aulniers, les rituels servent à réconforter les endeuillés, mais également à redéfinir celui ou celle qui n'est plus. « Le défunt n'appartenait pas seulement à une famille. Au salon funéraire, on retrouve plein de gens qui ne se connaissent pas. Il y a la famille, le groupe du bureau, celui du club de quilles, le cercle d'amis, etc. Ainsi, quand les proches rencontrent tous ces gens, ils réalisent que le défunt avait de l'importance pour d'autres personnes qu'eux-mêmes, et ce, bien au-delà de ce qu'ils pensaient. Dans le processus de deuil, cela vient énormément les consoler. Ils se disent alors qu'ils ne sont pas les seuls à subir une perte. De par les témoignages des autres, ils arrivent également à mieux définir l'être qu'ils ont perdu, à refaire en quelque sorte le puzzle de cette personne, ce à quoi elle croyait, ses valeurs, etc. »

Là quand vous en avez besoin !

- Assurance vie unique à Promutuel
- Automatiquement incluse à votre police auto et votre police habitation
- Indemnité versée en 48 heures

1^{er} Soutien, une garantie qui permet aux proches d'obtenir jusqu'à 5000 \$* pour rencontrer les obligations financières les plus urgentes lors du décès d'un assuré, peu importe la cause.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

* Certaines conditions s'appliquent. Chaque contrat d'assurance habitation ou automobile donne droit à une indemnité de 2500 \$ (625 \$ si l'assuré a atteint l'âge de 65 ans au moment du décès). Cette protection couvre aussi le conjoint, si celui-ci est coassuré.

PROMUTUEL

www.promutuel.ca

Assurance • Sécurité financière • Services financiers

Les sociétés mutuelles sont des cabinets en assurance de dommages, en assurance de personnes et en services financiers.

« On pense que ce sera moins triste et dérangeant s'il n'y a que de courtes funérailles ou s'il n'y en a pas du tout. C'est pourtant le contraire qui se produit... »



Les rituels personnalisés

Dans une quête de sens face à la perte, il est de plus en plus commun que les familles demandent des rituels personnalisés qui visent à marquer par des gestes, des

souvenirs et des objets le caractère particulier et les goûts du défunt. Le domaine funéraire est en évolution et les coopératives tentent de favoriser cette évolution lorsqu'elle permet aux personnes de mieux vivre les événements qui les touchent.

Comme la tendance des rituels personnalisés se développe de plus en plus, il arrive – rarement! – que certaines demandes soient assez singulières. M. Yves Perreault, qui travaille auprès des familles endeuillées, en a vu de tous les genres. « Certains veulent amener de la bière au salon et lever leurs bouteilles à l'unisson pour rendre un

dernier hommage au défunt. Dans des cas comme celui-ci, je pense que l'important est de savoir qu'un rituel doit, d'abord et avant tout, véhiculer un sens. Il revient donc aux conseillers ou à tout autre intervenant du milieu de s'adapter aux réalités des personnes endeuillées sans jamais perdre de vue la raison d'être d'un rite. Il est donc primordial de faire preuve de beaucoup de discernement et d'écouter les personnes attentivement afin de comprendre leurs besoins et leur situation. »



Le réseau des coopératives funéraires se penche sur l'évolution des rituels

Réunis en congrès annuel en mai dernier, les dirigeants et administrateurs bénévoles des 26 coopératives funéraires du Québec et du Pérou ont poursuivi leur réflexion sur l'évolution des rituels funéraires. En présence de spécialistes sur le domaine dont l'auteure et psychologue Suzanne Bernard, le spécialiste en éthique appliquée Georges Legault et le prêtre Yves Perreault, une centaine de participants à ce congrès ont abordé des thèmes tels que les funérailles personnalisées, le rôle d'une coopérative funéraire, les volontés funéraires du défunt et ceux de la famille, les changements dans les rituels, le soutien aux familles, etc.

Le résultat de cette réflexion permettra au mouvement de se donner des pistes pour continuer de guider les familles et leur proposer des rituels porteurs de sens et adaptés à leurs besoins.

Le mouvement des coopératives funéraires honore ses lauréats

Photos : Martin Blache

Coopérative funéraire du Saguenay

Cette coopérative s'est distinguée par sa grande présence dans son milieu et par la qualité de ses stratégies de promotion. En collaboration avec les trois coopératives funéraires de sa région, elle a participé en tant que commanditaire principal à un brunch du dimanche diffusé en direct à une station de radio de sa région.

De plus, cette coopérative se distingue par son engagement dans la région. En plus des dons aux organismes du milieu, la Coopérative soutient toujours activement le groupe d'entraide « Grandir Ensemble », qui célèbre cette année son 10^e anniversaire. Année après année, cet organisme vient à aide aux personnes endeuillées.

Active dans sa communauté depuis 25 ans, cette coopérative dynamique ne manque jamais une occasion de se perfectionner, d'apprendre, de partager et de donner.



Marie-Claude Rochon, représentante de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec présente le prix à la coordonnatrice de la Coopérative, Brigitte Deschênes, ainsi qu'à Myrna Proulx, animatrice à Grandir ensemble.



Monique Brisson, directrice générale, et Vilmonet Thériault, président de la Coopérative funéraire reçoivent ce prix des mains de Marc Brouillette d'Investissement Québec.

Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal

Cette coopérative se distingue par son approche très particulière de promotion et de rayonnement. Sa formule de promotion sous la forme de concert de musique de chambre suivis de l'heure du thé est un élément très fort qui a fait connaître cette coopérative sous un angle tout à fait nouveau. De plus, l'exposition des œuvres d'artistes peintres de la région a suscité énormément d'intérêt. Les vernissages qui ont souligné chaque nouvelle exposition ont été des occasions privilégiées de contacts directs avec une clientèle potentielle surprise de découvrir un lieu où la beauté et les émotions se conjuguent harmonieusement, tout en apportant aux personnes touchées par un deuil des moments imprégnés de paix et de réflexion.

L'ouverture des locaux de la coopérative aux artistes a favorisé le recrutement de nouveaux membres, l'augmentation du nombre de familles qui ont choisi la coopérative et la notoriété de cette organisation.

Coopérative funéraire Serviperu (Pérou)

Créée en 1966 pour offrir des services d'assurance, cette coopérative s'est redéfinie en 1994 pour offrir à ses membres des services de santé ainsi que des services funéraires. Depuis 1996, Serviperu offre des services funéraires à des prix compétitifs. Depuis ses débuts, la coopérative a offert plus de 2200 services funéraires et s'est fait reconnaître comme une organisation sérieuse et efficace. Grâce à une collaboration avec la Fédération des coopératives funéraires du Québec et de SOCODEVI, la coopérative a pu profiter de transfert de connaissance lors de missions coopératives en terre péruvienne et en terre québécoise.

En 1998, elle a mis sur pied un service de santé au bénéfice de ses membres. Petit à petit, les services se sont diversifiés pour combler l'ensemble des besoins de santé de la population. Afin de faciliter l'accès aux services de santé, elle compte implanter des cliniques dans différents secteurs géographiques du pays.



Carlos Salvatierra et Glorias Coras Flores de la Coopérative Serviperu reçoivent ce prix des mains de France Boutin, du ministère du Développement économique et de Bastien Dion de l'Institut de recherche et d'enseignement sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

Ça bouge dans nos coopératives funéraires!

La ville de Sherbrooke accueillait en mai dernier l'ensemble du mouvement des coopératives funéraires à son congrès annuel. Ce congrès représente le temps fort dans l'année pour permettre aux coopérateurs du secteur funéraire de se ressourcer, de souligner leurs bons coups et de discuter entre eux des divers enjeux qui mobilisent le mouvement. Ce congrès se déplace chaque année d'une région à l'autre en fonction de la coopérative hôte. Pour l'édition 2004, l'organisation était assurée par la Coopérative funéraire de l'Estrie, une des plus anciennes coopératives du mouvement.

Au cours d'un gala Reconnaissance, l'ensemble du mouvement en profite pour souligner les réussites et les innovations qui ont marqué les coopératives au cours de la dernière année. Voici d'ailleurs les finalistes des prix Reconnaissance du mouvement des coopératives funéraires pour le gala qui a eu lieu en mai 2004.

Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue : Le dynamisme de cette coopérative s'est concrétisé par la construction d'un nouveau point de service à Malartic et l'organisation d'une journée portes ouvertes qui a, une fois de plus, attiré des centaines de personnes.

Coopérative funéraire des Bois-Francs : Depuis des années, les bénévoles de cette coopérative travaillent d'arrache-pied pour offrir la formule coopérative aux familles des Bois-Francs. Des démarches de fusion se sont concrétisées avec la Coopérative funéraire JN Donais. Mais grâce à leur persévérance, le mouvement coopératif dans le secteur funéraire est resté présent dans la région.

Coopérative funéraire JN Donais de Drummondville : Nous saluons leur vision d'entreprise qui leur a permis d'aller chercher un nouveau marché en plus de restructurer tout au long de l'année leurs procédés d'affaires. Cette coopérative a aussi organisé à deux reprises un tournoi de golf qui a permis de recueillir 9000 \$ au profit du centre de prévention du suicide de la région.

Coopérative Serviperu (Pérou) : Voilà une coopérative qui épaté par son dynamisme et par son développement rapide. Comme la formule coopérative répond à un grand nombre de besoins au Pérou, la coopérative a lancé un ambitieux projet de service de santé au bénéfice de ses membres. Elle a créé une clinique de santé qui constitue presque un hôpital. Depuis la fondation de ce service, plus de 28 000 consultations et interventions médicales ont été effectuées avec de l'équipement à la fine pointe de la technologie.

Coopérative funéraire de Chicoutimi : Cette coopérative dynamique a ouvert un nouveau point de service à Laterrière. De plus, la Coopérative a organisé un tournoi de golf pour soutenir son milieu.

Coopérative funéraire de l'Estrie : La CFE est reconnue pour la qualité de ses services mais aussi pour l'importance qu'elle accorde à l'information et à l'éducation. En plus d'organiser des conférences et des soirées d'information sur le thème du deuil et de la coopération, la coopérative a animé une émission de radio sur une station locale afin de faire de l'éducation et de faire connaître les ressources de la région.

Coopérative funéraire du Lac-St-Jean : Son image de marque n'est plus un secret puisque depuis deux ans, elle a mérité le titre d'entreprise de service préférée du public au gala de la Chambre de commerce d'Alma. De plus, soulignons que cette coopérative s'engage très généreusement dans son milieu.

Coopérative funéraire Passage : Cette nouvelle venue a célébré récemment son premier anniversaire. Nous tenons à souligner la ténacité de ses dirigeants pour l'implantation d'une coopérative funéraire dans la région de Shédiac Bridge au Nouveau-Brunswick. Après un an, la Coopérative est en voie d'atteindre ses objectifs.

Maison funéraire Québécoise : Cette coopérative a travaillé très fort à consulter les membres et à développer la vie associative. En plus d'organiser une journée portes ouvertes et une liturgie commémorative, la Coopérative a développé davantage sa présence et sa visibilité dans le milieu. Félicitations aux gens de la Beauce.

Coopérative funéraire de la Rive-Sud : Cette coopérative nous renverse depuis quelques années par ses stratégies de promotion qui lient la culture, le réseautage et l'engagement dans le milieu. Tout en offrant une programmation culturelle intéressante pour son milieu, cette coopérative fait de l'éducation coopérative.

Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe : Nous suivrons de près ce qui s'y passera au cours de la prochaine année. Grâce à la ténacité de quelques coopérateurs, la Coopérative a entrepris un projet de construction neuve qui verra le jour bientôt sur une des artères principales de Saint-Hyacinthe.

Résidence funéraire du Saguenay : Sa vision de développement, sa présence dans le milieu et l'excellence de ses services ne sont plus un secret. Mentionnons aussi que cette coopérative a aussi gagné un prix d'entreprise de l'année au gala de la Chambre de commerce de Jonquière dans la catégorie qualité des services.

La Fédération des coopératives funéraires félicite toutes les coopératives qui ont su faire avancer le mouvement au cours de la dernière année!



En l'absence de monsieur Pépin, la présidente de la Coopérative funéraire des Bois-Francis, madame Ghislaine Tourigny, est venue chercher le prix de personnalité de l'année des mains de l'ancien président de la Fédération, monsieur Michel Marengo.

Denis Pépin

Personnalité de l'année

Chaque année, le mouvement coopératif rend hommage à une personnalité, le plus souvent bénévole, qui contribue à faire avancer la cause du mouvement coopératif au Québec. En mai dernier, ce prix est allé à un coopérateur de la région de Victoriaville, monsieur Denis Pépin, qui s'est grandement investi dans le développement de la Coopérative funéraire des Bois-Francis. Le mouvement a donc tenu à rendre hommage à ses qualités humaines, à sa ténacité et à son travail acharné. Bravo Monsieur Pépin!

Michel Marengo décoré de l'Ordre du Mérite coopératif québécois

Bravo à l'ancien président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, monsieur Michel Marengo, qui a été décoré en mars dernier de l'Ordre du Mérite coopératif québécois pour l'année 2004.

Impliqué depuis près de 20 ans, M. Michel Marengo a milité de façon bénévole pour faire avancer les valeurs du mouvement coopératif. D'abord administrateur et président de l'une des plus importantes coopératives funéraires du pays, la Coopérative funéraire de l'Estrie, M. Marengo est devenu par la suite le principal instigateur de la renaissance de la Fédération des coopératives funéraires du Québec dont il fut le président de 1995 à 2002. Pendant cette même période, il fut administrateur au sein du conseil d'administration du Conseil de la coopération du Québec.

Créé en 1948, l'Ordre du Mérite coopératif québécois est décerné à des personnes qui ont rendu des services exceptionnels au mouvement coopératif.

Voué à soutenir l'essor du mouvement coopératif québécois, le Conseil de la coopération du Québec rassemble les fédérations et regroupements de coopératives financières et non financières du Québec. Il représente cette force économique majeure qui crée 89 000 emplois et regroupe plus de 7,5 millions de membres.



Michel Marengo est entouré de Michel Rouleau et d'Hélène Simard, respectivement président du conseil d'administration et présidente du Conseil de la Coopération du Québec et d'Alain Leclerc, directeur général de la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Un nouveau salon pour la Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe

Bravo à la Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe qui a inauguré en septembre dernier son tout nouveau salon situé sur une des artères principales de Saint-Hyacinthe. La Résidence funéraire Maska comprend deux salons funéraires modernes et spacieux, un columbarium, une salle de montre et un vaste stationnement.



Ce projet ambitieux a été élaboré grâce à la détermination des gens de Saint-Hyacinthe. Soulignons que la journée portes ouvertes qui a suivi l'inauguration a attiré plus de 250 personnes intéressées à ce nouveau salon. Les gens de Saint-Hyacinthe ont de quoi être fiers de cette belle réalisation. Félicitations aux dirigeants et administrateurs bénévoles de cette coopérative!

Les coopératives peuvent être de magnifiques écoles de démocratie où peut se vivre, à la portée de tous, la vraie démocratie faite d'égalité, de liberté d'expression et de bien commun.

Fernand Dumont,
sociologue, professeur et communicateur

Le groupe d'entraide *Les rêves envolés*

Là où les rêves s'envolent, l'espoir, lui, demeure sur la terre ferme

par **Christine Tremblay**

Photos : François Lafrance

Perdre son bébé au moment d'une grossesse peut constituer une véritable tragédie pour bien des parents. Ils doivent alors faire le deuil non pas seulement d'un être, mais bien de tout un avenir qu'ils avaient imaginé avec lui, d'un rêve merveilleux qui parfois s'évanouit en quelques secondes... Autrefois peu reconnu, le deuil périnatal intéresse de plus en plus de gens qui tentent d'offrir soutien et compassion à ces parents « désenfantés » par le sort.

Véritable pionnier dans le domaine du deuil périnatal, le Centre hospitalier Pierre-Boucher fut le premier à se doter en mars 1988 d'un programme structuré d'intervention auprès des parents en deuil de leur bébé. Mentionnons que le deuil périnatal réfère à la perte d'un bébé (ou d'un fœtus) pendant la grossesse, à l'accouchement ou 28 jours après.



« Les proches ne comprennent pas toujours pourquoi la perte d'un être que l'on n'a pas connu peut causer autant de souffrances... »

Quand les rêves s'envolent

Les parents qui vivent cette situation difficile ont souvent besoin de parler. Bien que famille et amis puissent avoir été fort présents au début, il n'en est plus toujours ainsi lorsque les semaines, voire les mois ont passé. « Certains parents ont encore envie de parler de leur poupon ou bien de montrer les vêtements et les petits jouets qu'ils avaient choisis pour lui. Même s'il n'a pas vécu, ils sont souvent très fiers de cet enfant... Les groupes d'entraide viennent donc répondre à ce besoin », affirme Suzy Fréchette-Piperni, animatrice de ce groupe.

Ainsi, le groupe d'entraide *Les rêves envolés* permet aux parents en deuil de partager avec d'autres personnes vivant la même situation. En racontant leur histoire et en écoutant les témoignages des autres, ils arrivent à mettre des mots sur les émotions qui émergent et le fait de comprendre ce qu'ils ressentent les aide à évoluer dans le processus.

Un personnel sensibilisé

« Les intervenants, formés et sensibilisés aux répercussions du deuil périnatal, jouent un rôle prépondérant dans le processus de deuil des parents, souligne Suzy Fréchette-Piperni, infirmière spécialisée en deuil périnatal, qui a élaboré et mis en place le programme de soutien du Centre Pierre-Boucher. « Ainsi, le personnel hospitalier les prépare à vivre ce deuil, mais aussi à faire face aux commentaires de l'entourage qui tentera parfois de banaliser la situation. En effet, les proches ne comprennent pas toujours pourquoi la perte d'un être que l'on n'a pas connu peut causer autant de souffrances... »

« Nous encourageons beaucoup les parents, quand cela est possible évidemment, à voir leur bébé, à le prendre dans leurs bras, à conserver des photos de lui, etc. Sinon, comment traverser sainement un deuil si l'on n'a aucune représentation de ce que l'on pleure? » soulève madame Fréchette-Piperni. Le programme vise également à aider les gens à exprimer leurs émotions, à les conseiller dans les décisions qu'ils devront prendre relativement au corps du bébé et aux rituels entourant son décès. On les renseigne aussi sur les ressources existantes », ajoute-t-elle.

Comment se déroule une séance dans ce groupe?

Tous assis autour d'une grande table, les participants échangent et amènent des réflexions sur un thème spécifique, suggéré par les animateurs. Le contact entre les membres du groupe s'établit facilement parce qu'ils ont tous en commun la douleur de la perte. « Dans un groupe, personne ne se sentira mal à l'aise si quelqu'un pleure. C'est pour cela qu'un groupe d'entraide constitue un endroit où l'on peut vivre son deuil à son rythme, entouré de gens qui comprennent notre situation », souligne Suzy Fréchette-Piperni. Parmi les thèmes abordés pendant les séances, on retrouve les émotions vécues dans le deuil, comme la colère ou la culpabilité, les difficultés dans le couple, la grossesse suivante ou le temps des Fêtes. Ensuite, les parents racontent leur histoire à tour de rôle et expliquent aux autres où ils en sont rendus dans leurs processus de deuil. Comme il s'agit d'un groupe ouvert, les gens peuvent venir quand ils veulent selon leurs besoins, et les rencontres se tien-

« Certains parents ont encore envie de parler de leur poupon ou bien de montrer les vêtements et les petits jouets qu'ils avaient choisis pour lui. Même s'il n'a pas vécu, ils sont souvent très fiers de cet enfant... »

nent tous les mois, à Pierre-Boucher. Le service n'est d'ailleurs pas exclusif à la clientèle de ce centre hospitalier.

Ainsi, bien que beaucoup de gens aient du mal à admettre la tragédie du deuil périnatal, d'autres, au contraire, ne ménagent aucun effort pour venir en aide aux parents dont les rêves s'envolent soudainement.

Loin de s'en tenir uniquement à la période du deuil comme telle, le programme implanté au Centre Pierre-Boucher vise également à soutenir les parents dans une autre étape importante de leur vie, soit la seconde grossesse. « Les rencontres d'un autre groupe d'entraide, *Les Nouveaux rêves*, ont pour but d'aider les parents à poursuivre leur deuil du bébé décédé, à vivre plus sereinement la grossesse actuelle mais aussi, à se préparer à la vie avec un nouvel enfant. »

Les Rêves Envolés

Centre Hospitalier Pierre-Boucher
1333, boul. Jacques Cartier Est
Longueuil (Québec) J4M 2A5
tél.: (450) 468-8111 poste 2309
(boîte vocale)

Des groupes de soutien pour les parents ayant perdu un bébé sont également présents dans plusieurs régions du Québec. Pour obtenir des renseignements sur les ressources disponibles, nous vous invitons à contacter le CLSC de votre région.



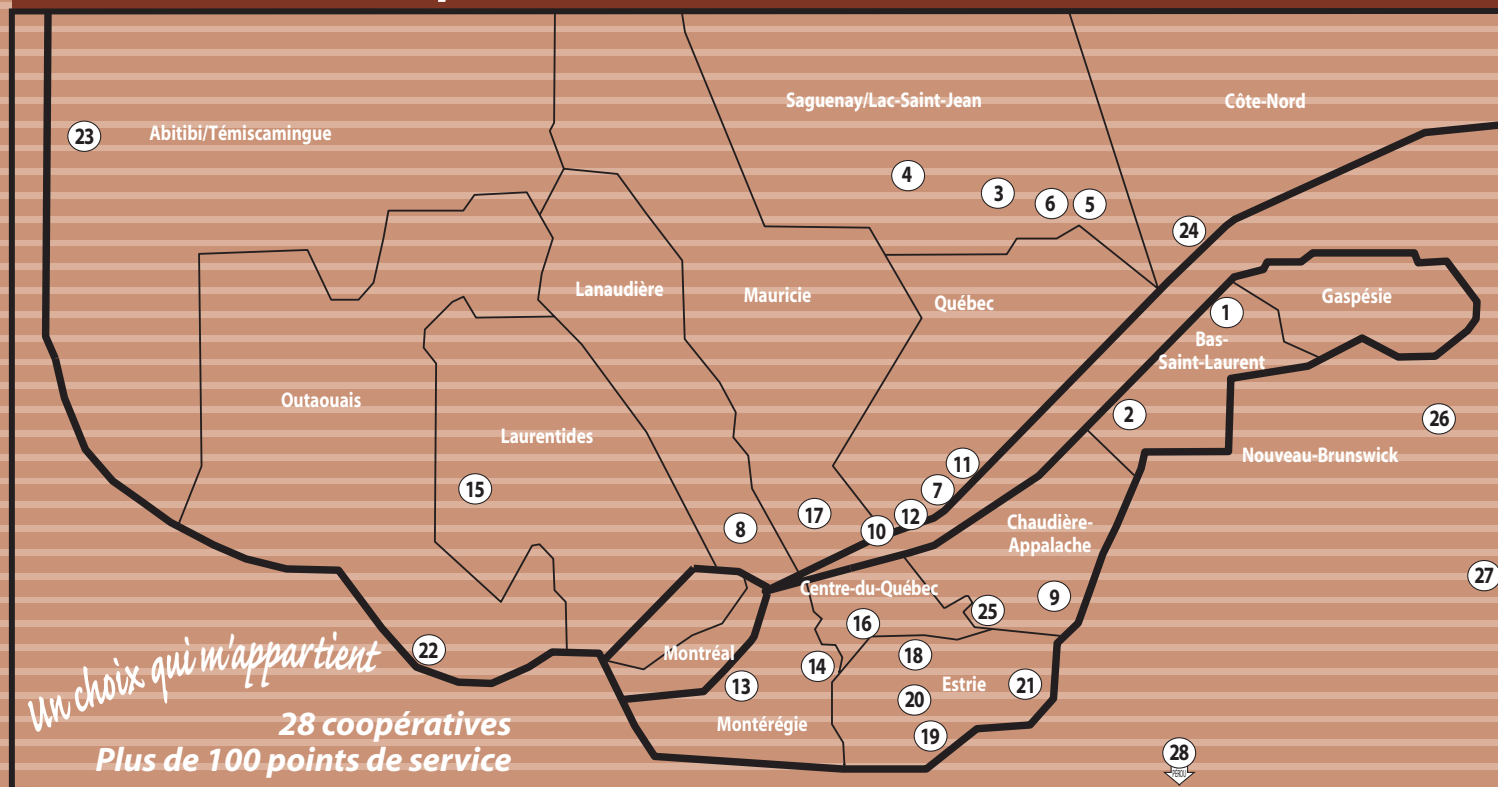
« Un groupe d'entraide constitue un endroit où l'on peut vivre son deuil à son rythme, entouré de gens qui comprennent notre situation. »

À la mémoire de nos petits anges

« Les premiers dimanches de mai, nous convions tous les parents qui ont perdu leur bébé à la chapelle de l'hôpital, afin de procéder à une cérémonie commémorative. Chaque année, nous recevons de 70 à 80 personnes.

Environ 75 % d'entre eux sont des couples qui ont perdu un bébé par fausse couche, ce qui traduit très bien le besoin de rituel pour ce type de deuil », soulignait Mme Fréchette-Piperni.

Le réseau des coopératives funéraires membres de la Fédération



1- Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent
tél. : (418) 722-7044 ou (418) 723-3325
Rimouski • Mont-Joli • Price • La Rédemption
• Ste-Angèle-de-Méridi • Bic

2- Coopérative funéraire des Eaux-Vives
tél. : (418) 862-2751
Rivière-du-Loup • Saint-Honoré • Dégelis
• Notre-Dame-du-Lac

3- Résidence funéraire du Saguenay
tél. : (418) 547-2116
Jonquière • Kenogami • Arvida

4- Résidence funéraire du Lac-Saint-Jean
tél. : (418) 668-8409
Alma • Roberval • Hébertville

5- Coopérative funéraire du Fjord
tél. : (418) 697-0075
Ville de La Baie

6- Coopérative funéraire de Chicoutimi
tél. : (418) 543-6962
Saguenay : secteurs Laterrière, Chicoutimi-Nord,
Chicoutimi-Sud • Saint-Ambroise

7- Coopérative funéraire de l'Anse
tél. : (418) 525-6044
Québec • Charlesbourg

8- Coopérative funéraire d'Autray
tél. : (450) 836-4552
Berthierville • Saint-Gabriel-de-Brandon
• Saint-Cuthbert • Saint-Ignace-de-Loyola
• Saint-Barthélemy • Notre-Dame-de- Lourdes
• Saint-Élisabeth

9- Maison funéraire québécoise
tél. : (418) 228-1214
Saint-Georges-de-Beauce

10- Coopérative funéraire de la Rive-Nord
tél. : (418) 268-3575
Saint-Marc-des-Carrières • Donnacona • Deschambault
• Notre-Dame-de-Portneuf • Grondines • Saint-Alban
• Saint-Ubalde • Notre-Dame-de-Montauban

11- Coopérative funéraire du Pied-de-la-Falaise
tél. : (418) 525-4637
Québec • Ville Vanier

12- Coopérative funéraire du Plateau
tél. : (418) 688-2411
Québec • Sainte-Foy • Lévis

13- Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
tél. : (450) 677-5203
Longueuil

14- Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe
tél. : (450) 773-8256
Saint-Hyacinthe

15- Coopérative funéraire Mgr Brunet
tél. : (819) 623-6232
Mont-Laurier • Maniwaki

16- J. N. Donais, coopérative funéraire
tél. : (819) 472-3730
Drummondville • Saint-Cyrille • Wickham
• Saint-Germain

17- Coopérative funéraire Jean Carboneau
tél. : (819) 537-8828
Shawinigan • Shawinigan-Sud • Grand-Mère
• Cap-de-la-Madeleine

18- Coopérative funéraire de la région d'Asbestos
tél. : (819) 879-4842, sans frais (888) 871-4842
Asbestos

19- Centre funéraire coopératif région de Coaticook
tél. : 849-6688
Coaticook

20- Coopérative funéraire de l'Estrie
tél. : (819) 565-7646
Sherbrooke • Windsor • East Angus
• Bromptonville • Weedon

21- Centre funéraire coopératif du Granit
tél. : (819) 583-2919
Lac-Mégantic • Lambton

22- Coopérative funéraire de l'Outaouais
tél. : (819) 568-2425
Hull • Gatineau • Thurso

23- Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue
tél. : (819) 762-4033, sans frais 1 800 567-6438
Rouyn-Noranda • Amos • LaSarre • Malartic
• Senneterre • Ville-Marie • Val-d'Or

24- Coopérative funéraire de la Haute-Côte-Nord
tél. : (418) 238-2161
Sainte-Anne-de-Portneuf • Les Escoumins • Forestville
• Les Bergeronnes • Sault-au-Mouton
• Ste-Thérèse-de-Colombier

25- Maison funéraire de l'Amiante
tél. : (418) 338-2676
Thetford Mines

26- Coopérative funéraire La Colombe
tél. : (506) 395-5513
Tracadie-Sheila (Nouveau-Brunswick)

27- Coopérative funéraire Passage
tél. : (506) 532-1050
Shediac Bridge (Nouveau-Brunswick)

28- Serviperu, Los Olivos funerarios
Lima, Pérou, serviperu@ddm.com.pe



FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

Soutenir les parents en deuil



Un simple geste de **Solidarité**

Lors du décès d'un enfant de 14 ans et moins,
la Coopérative assumera les coûts reliés à ses propres biens et services,
jusqu'à concurrence de 2 500 \$, sauf lorsqu'un programme gouvernemental s'applique.

Le programme Solidarité est réservé aux membres de la Coopérative.



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC